INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de SISTERON

Ecole d'Aubignosc

COMPTE-RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2023-2024 Le 18 juin 2024

Étaient présents :

Les enseignants de l'école d'Aubignosc:

Mme Hélène LEVY-FALK, directrice Mme Mélanie MONFRIN, adjointe

Les représentants de la mairie d'Aubignosc :

M. René AVINENS, maire d'Aubignosc

Les représentants des parents d'élèves :

M. Lionel SEGUIER

Mmes Marjorie ESTUBIER, Carine MOREAU, Mme Aurore RODRIGUEZ

Étaient excusés :

Mme EYSSAUTIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sisteron Mme Mélanie MERLE, adjointe

Mme Laïla MOUFTI, secrétaire

Mme Élodie JUHEL, représentante des parents d'élèves

M. Benjamin SECHEPINE, représentant des parents d'élèves

Mme Elisabeth SECHEPINE, élue déléguée aux affaires scolaires

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc.

1) Présentation de la nouvelle équipe pédagogique à la rentrée 2024

A la rentrée prochaine, Madame MERLE quittera l'école. Mme Delphine BUSI est nommée sur le poste à titre définitif.

2) Effectifs du RPI et répartition pour la rentrée 2024

Au 18 juin 2024, sur l'ensemble du RPI :

8 PS 8 MS 13 GS

12 CP 18 CE1 15 CE2 10 CM1 17 CM2

Total RPI : 101

Les enseignants de Châteauneuf et Aubignosc proposent la répartition des élèves suivante :

École de Châteauneuf :

8 PS - 8 MS - 13 GS - 12 CP = 41

École d'Aubignosc :

Classe de Mme MONFRIN : 18 CE1

Classe de Mme BUSI: 15 CE2 + 7 CM1 = 22

Classe de Mme LEVY-FALK: 3 CM1 + 17 CM2 = 20

La répartition proposée ci-dessus n'est pas fixée et est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des effectifs.

3) Bilan des actions menées et présentation des projets en cours et à venir

Bilan des actions menées :

- Visioconférence intitulée « Une alimentation bonne pour notre santé et la santé de la planète, c'est possible! » pour les CE2, CM1 et CM2 le 22/03. Proposée par le rectorat de la région PACA et présentée par M. Michel DURU, la visioconférence a été inaccessible pour les enfants, le thème ayant été traité de manière beaucoup trop complexe.
- Tirage de la tombola de printemps : 493 tickets ont été vendus pour un total de 986 €. 12 lots ont été gagnés, offerts ou achetés aux commerçants locaux.
- Voyage scolaire à ANCELLE du 16 au 19/04. Malgré une météo incertaine et fraîche, le séjour s'est très bien déroulé.
- Tour du 04 le jeudi 06/06. L'équipe enseignante remercie la mairie pour son implication dans la sécurisation du parcours. Elle remercie également les parents volontaires qui se sont joints à elle pour le déroulement de cette demi-journée sportive.
- Cinéma « Dounia, la princesse d'Alep » le jeudi 06/06 pour les CE2, CM1 et CM2. (34 élèves, 111 € pour les entrées, 156 € de transport. Total de 267 € entièrement à la charge de la coopérative scolaire).
- Présence des élèves du CP au CM1 à la commémoration de la guerre d'Indochine le

10/06.

- Visite du collège Paul Arène de Sisteron pour les CM2 le lundi 10/06. Sur les 8 CM2, 6 élèves iront au collège Paul Arène de Sisteron, 1 élève dans un collège Régional d'Enseignement Adapté et 1 élève dans un collège hors département. Coût : 136 € de transport et 42 € de cantine soit 178 € entièrement à la charge de la coopérative scolaire.
- Permis internet pour les CM1 et CM2 le jeudi 13/06 avec M. Jérôme ZANELLA,
 « Promeneur du Net ».
- Accueil des CP de Châteauneuf dans la classe de CP d'Aubignosc, avec travail sur le carnet de voyage d'Ancelle, le 13/06.

<u>Présentation des projets à venir :</u>

 Kermesse le vendredi 28/06, à 18h, dans la cour de l'école d'Aubignosc, organisée par l'APF.

4) Aide aux élèves en difficulté

Intervention du RASED pour 2 élèves en difficultés scolaires et pour 1 élève ayant des difficultés relationnelles.

Les APC ont été proposées à plusieurs élèves de l'école.

À la rentrée prochaine, 3 élèves seront maintenus.

5) Association des écoles

• bilan financier

Présentation de l'état des différentes actions menées sur l'école :

À ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 11 560,75 €.

À la fin de l'année scolaire, après débit et crédit des opérations en cours, le solde se situera aux alentours de 11 200 €.

Le bilan financier global de la classe de découverte à ANCELLE est déficitaire :

Coût total du voyage : 14 200 € + 1 504 € de bus = 15 704 €

• Recettes:

3660 €: don de l'APE

4280 €: participation des familles

1019 € : « Trousse à projets » : dons divers sur internet

Soit 8959 € de recettes

Reste à la charge de la coopérative : 15 704 - 8959 = 6 745 €

Des actions sont à envisager pour rapporter de l'argent sur la coopérative scolaire.

Dissolution

Les enseignants du RPI réfléchissent à une éventuelle dissolution de l'Association USEP des écoles d'Aubignosc et de Châteauneuf Val Saint Donat (coopérative scolaire) et à créer 2 nouvelles associations. Les coopératives scolaires entre les deux écoles seraient alors bien distinctes.

6) Exercice de sécurité

Un exercice de sécurité « incendie » a été réalisé le lundi 17/06.

Bilan: présents: 57 élèves, 1 AESH et 2 enseignantes.

Temps: 1 minute 42

Il manquait une enseignante, l'évacuation des locaux a pris plus de temps que d'habitude.

7) Travaux divers

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'installation d'un profilé anti pince-doigts sur la porte principale de l'école ainsi que pour la fourniture de poubelles de tri.

L'équipe enseignante demande de poncer les bancs de la cour afin d'éviter les échardes.

8) Equipement informatique

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le nouvel ordinateur du bureau qui sera peutêtre livré avant la fin de l'année.

9) <u>Demande de l'équipe enseignante</u>

Les enseignantes demandent s'il est possible de signer une convention entre le SDIS 04 et la mairie (ou la communauté de communes) pour mettre en place de manière plus simple et régulière le dispositif « Apprendre à porter secours ». M. le Maire informe le Conseil d'Ecole que la communauté de communes n'a plus la compétence scolaire. En ce qui concerne la mairie, les enseignantes prendront le temps d'en discuter avec M. le Maire.

10) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves n'ont pas fait part de questions qui leur ont été rapportées par les parents d'élèves.

La séance est levée à 18h45.